

PLAN DE COURS

POL-7027 : Partis politiques

NRC 88192 | Automne 2019

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Les grandes étapes de l'étude des partis politiques et des systèmes de partis. Les différents types de systèmes de partis. L'organisation interne des partis, leur composante électorale et leur présence dans l'appareil gouvernemental. Les transformations récentes des partis et des systèmes de partis.

Plage horaire

Cours en classe			
mercredi	15h30 à 18h20	DKN-1451	Du 3 sept. 2019 au 13 déc. 2019

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=108472>

Coordonnées et disponibilités

Eric Montigny

DKN-4447

eric.montigny@pol.ulaval.ca

Disponibilités

Les mercredis de 13h30 à 15h25.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

En contactant le soutien informatique, il est possible qu'il vous soit demandé d'utiliser l'application de contrôle à distance, [Team Viewer](#)  .

Sommaire

Description du cours	3
Objectifs	3
Formule pédagogique	3
Contenu et activités	3
Évaluations et résultats	4
Liste des évaluations	4
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	4
Remise de plan détaillé du travail avec bibliographie	4
Exposé et qualité des échanges	4
Travail écrit de 3500 mots	5
Examen final	5
Participation en classe	5
Barème de conversion	6
Règlements et politiques institutionnels	6
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	7
Plagiat	7
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	7
6.Politique de notation, gestion des retards et règles de plagiat	8
Matériel didactique	8
Matériel pédagogique	8
Spécifications technologiques	8
Bibliographie et annexes	9
Bibliographie	9

Description du cours

Objectifs

Les partis politiques demeurent au cœur du fonctionnement des institutions démocratiques. Paradoxalement, plusieurs y constatent un déclin du militantisme. Ce constat survient alors que nous assistons à un retour à l'étude des partis sous l'angle des organisations. Cet angle permet d'ailleurs d'analyser l'évolution de la démocratie interne au sein des formations politiques et de mieux comprendre leur transformation. Dans cette veine, ce séminaire a d'abord pour objectif de permettre à l'étudiant de se familiariser avec les différentes approches et les différents concepts associés à l'étude des partis. De plus, à la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'analyser un parti politique en fonction de ses caractéristiques institutionnelles internes et externes. Il lui sera également possible d'utiliser un cadre théorique pour effectuer une étude de cas.

Formule pédagogique

Ce cours prendra la forme d'un séminaire divisé en trois blocs. La première partie du cours, regroupée en deux séances, permettra à l'étudiant d'approfondir ses connaissances théoriques en ce qui concerne les partis politiques. Lors du deuxième bloc, s'étalant sur 6 séances, les étudiants seront alors appelés à discuter des principaux enjeux associés à l'étude contemporaine des partis politiques et des questions liées au militantisme partisan. De façon aléatoire, un étudiant devra effectuer une synthèse orale d'un texte pour ensuite amorcer la discussion. Le troisième bloc reposera sur la présentation d'exposés résumant les travaux écrits portant sur l'étude d'un parti politique devant être remis au plus tard le 6 novembre. Les étudiants seront également appelés, durant la session, à réaliser des cas pratiques afin d'approfondir certains concepts théoriques.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
BLOC 1	
Semaine 1 - 4 septembre Principaux concepts	
Semaine 2 - 11 septembre Choix du parti étudié	
Semaine 3 - 18 septembre Principales approches théoriques	
BLOC 2	
Semaine 4 - 25 septembre Changement et transformation des partis: causes et objectifs partisans	
Semaine 5 - 2 octobre Les partis vus sous l'angle des organisations: démocratie interne et contraintes institutionnelles	
Semaine 6 - 9 octobre Ouverture du processus de sélection et rôle accru pour les chefs : le paradoxe démocratique	
Semaine 9 - 16 octobre Le militantisme partisan : déclin ou évolution?	
Semaine 7 - 23 octobre Gouvernance et militantisme: la difficile cohabitation	
Semaine 9 - 30 octobre Semaine de lecture	
Semaine 10 - 6 novembre Les partis politiques en campagne électorale	

BLOC 3	
Semaine 11 - 13 novembre - Exposé sur le parti 1- Exposé sur le parti 2- Exposé sur le parti 3- Exposé sur le parti 4	
Semaine 12 - 20 novembre - Exposé sur le parti 5- Exposé sur le parti 6- Exposé sur le parti 7- Exposé sur le parti 8	
Semaine 13 - 27 novembre - Exposé sur le parti 9- Exposé sur le parti 10- Exposé sur le parti 11- Exposé sur le parti 12	
Semaine 14 - 4 décembre - Synthèse et conclusion	
Semaine 15 - 11 décembre - Examen final	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Remise de plan détaillé du travail avec bibliographie	Dû le 2 oct. 2019 à 15h30	Individuel	15 %
Exposé et qualité des échanges	À déterminer	Individuel	15 %
Travail écrit de 3500 mots	Dû le 6 nov. 2019 à 15h30	Individuel	30 %
Examen final	Le 11 déc. 2019 de 15h30 à 18h30	Individuel	30 %
Participation en classe	À déterminer	Individuel	10 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Remise de plan détaillé du travail avec bibliographie

Date de remise : 2 oct. 2019 à 15h30

Au début du cours.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Remise de l'évaluation : En classe en format papier.

Directives de l'évaluation :

Pour le plan de travail, les critères d'évaluation sont les suivants :

- qualité du français (15%);
- cohérence globale de la présentation (15%);
- présentation du cadre d'analyse en lien avec le parti retenu (35%);
- qualité de la bibliographie (35%).

La remise du plan de travail est obligatoire pour être en mesure de remettre le travail écrit.

Exposé et qualité des échanges

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Directives de l'évaluation :

Pour l'exposé, les critères d'évaluation sont les suivants :

- qualité du français et esprit de synthèse (15%);
- cohérence globale de la présentation (25%);
- compréhension du sujet (25%);
- logique et rigueur dans l'argumentation (35%).

Travail écrit de 3500 mots

Date de remise : 6 nov. 2019 à 15h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : Au début du cours en format papier.

Directives de l'évaluation :

Il s'agit d'un travail individuel. Il doit porter sur un parti politique de votre choix et reposer sur l'utilisation d'un cadre d'analyse théorique. Le parti choisi ainsi que le cadre d'analyse doivent être approuvés par le professeur.

Pour le travail écrit, les critères d'évaluation sont les suivants :

- qualité du français et de la présentation (10%);
- pertinence des sources citées et de la bibliographie (30%);
- compréhension du sujet et des concepts utilisés (30%);
- logique et rigueur dans l'argumentation (30%).

Examen final

Date : Le 11 déc. 2019 de 15h30 à 18h30

L'examen sera disponible sur le site du cours à 15h30. L'étudiant ou l'étudiante devra remettre ses réponses avant 18h30 sur la boîte de dépôt.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Il s'agit d'un examen individuel. Il porte sur l'ensemble du cours.

Matériel autorisé : À livres ouverts.

Participation en classe

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Directives de l'évaluation :

En ce qui concerne l'évaluation de la participation en classe, celle-ci reposera sur la capacité de l'étudiant de présenter oralement les lectures obligatoires et d'en discuter. Elle reposera également sur la capacité de l'étudiant d'intervenir lors de la présentation orale de ses collègues.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;

C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

6. Politique de notation, gestion des retards et règles de plagiat

Les règles du Département de science politique en matière de plagiat et de remise des travaux s'appliquent. Tout retard entraînera une pénalité de 5% par jour après la date de remise prévue.

INFRACTIONS D'ORDRE ACADÉMIQUE.

Il est expressément interdit d'obtenir une aide non autorisée d'un autre étudiant ou d'un tiers, d'utiliser ou de consulter la copie d'un autre étudiant ou d'emprunter, en tout ou en partie, l'œuvre d'autrui ou des passages tirés de celle-ci sans les identifier comme citations ou en indiquer la source.

Matériel didactique

Matériel pédagogique

Ouvrages de références

LEMIEUX, Vincent, *Les partis et leurs transformations*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2005.

DALTON, R.J. et M.P. Wattenburg (dir.), *Parties Without Partisans: Political Changes in Advanced Industrial Democracies*, Oxford, Oxford University Press, 2000.

MONTIGNY, Eric, *Leadership et militantisme au Parti québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2018.

MULLER, Wolfgang C, Kaare Strom (dir.), *Policy, Office or Votes? How Political Parties in Western Europe Make Hard Decisions*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

RIHOUX, Benoît, *Les partis politiques: organisations en changement. Le test des écologistes*, Paris, L'Harmattan, 2001.

SEILER, Daniel-Louis, *Les partis politiques*, 2ème édition, Paris, A. Colin, 2000.

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#)
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.